



**KPMG SA**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex

# Association APOR

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019  
APOR  
9 A Rue Saint Eloi 71300 Montceau Les Mines

KPMG SA  
société française membre du réseau  
KPMG constitué de cabinets  
indépendants adhérents de KPMG  
International Cooperative, une entité de  
droit suisse.

SA  
Société de commissariat aux comptes  
Siège social : Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
77572641706383 RCS NANTERRE



**KPMG SA**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex

## **APOR**

9 A Rue Saint Eloi - 71300 Montceau Les Mines

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

À l'attention de l'assemblée générale de l'association APOR,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association APOR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 12 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG SA  
société française membre du réseau  
KPMG constitué de cabinets  
indépendants adhérents de KPMG  
International Cooperative, une entité de  
droit suisse.

SA  
Société de commissariat aux comptes  
Siège social : Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
77572641706383 RCS NANTERRE

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre association constitue des provisions pour couvrir les risques liés au reversement de subventions initialement comptabilisées en produits ainsi que les risques liés aux actions effectués dans le cadre de groupements solidaires ; tels que décrits dans la note "Provision pour risques et charges" de la partie "Règles et méthodes comptables" de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par l'association, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels arrêtés le 12 juin 2020, adressés aux membres.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt du rapport financier relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Chalon-sur-Saône, le 24 août 2020

KPMG



Sylvie Merle

Associée

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Cessions, Brevets et droits similaires	20 893	14 436	6 457	7 528	1 072	14.23
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	232 997	84 030	148 967	43 873	105 093	239.54
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	1 744		1 744	2 172	428	19.71	
<b>Total I</b>	255 633	98 466	157 167	53 574	103 593	193.37	
Comptes de liaison							
<b>Total II</b>							
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Créances usagers et comptes rattachés	144 711		144 711	59 936	84 775	141.44
	Autres créances	219 123		219 123	324 948	105 826	32.57
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	377 920		377 920	161 889	216 030	133.44	
Charges constatées d'avance (3)	6 824		6 824	7 110	286	4.02	
<b>Total III</b>	748 578		748 578	553 884	194 694	35.15	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	1 004 211	98 466	905 745	607 458	298 287	49.10	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>	<b>Ecart N / N-1</b>	
		31/12/2019	12	31/12/2018	12
				Euros	%
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>Fonds propres</b>				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles	184 017	129 981	54 037	41.57
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	96 241	54 037	42 204	78.10
	<b>Autres fonds associatifs</b>				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports	27 750	12 000	15 750	131.25
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	71 559	46 559	25 000	53.69	
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
<b>Total I</b>	379 568	242 577	136 991	56.47	
	<b>Total II</b>				
<b>PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS</b>	Comptes de liaison				
	Provisions pour risques	196 907	125 682	71 225	56.67
	Provisions pour charges	13 770	11 852	1 918	16.18
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
<b>Total III</b>	210 677	137 534	73 143	53.18	
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	45 961	24 291	21 670	89.21
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	132 382	89 223	43 160	48.37
	Dettes fiscales et sociales	127 840	108 087	19 752	18.27
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Instruments de trésorerie					
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance	9 317	5 746	3 570	62.13
	<b>Total IV</b>	315 500	227 347	88 153	38.77
	Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>		905 745	607 458	298 287	49.10

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

306 183      221 601

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises Production vendue de Biens et Services	1 110 295		653 456		456 839	69.91
Production stockée Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	119 831		151 980		32 149	21.15
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	136 087		150 370		14 283	9.50
Collectes						
Cotisations						
Autres produits		2		1	1	214.52
<b>Total I</b>	<b>1 366 214</b>		<b>955 806</b>		<b>410 409</b>	<b>42.94</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises Variation de stock (marchandises)				31	31	100.00
Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	415 193		236 737		178 461	75.38
Impôts, taxes et versements assimilés	25 926		24 413		1 513	6.20
Salaires et traitements	462 775		363 214		99 561	27.41
Charges sociales	137 219		125 801		11 417	9.08
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	25 553		15 044		10 510	69.86
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions	193 983		122 882		71 101	57.86
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	2 470				2 470	
<b>Total II</b>	<b>1 263 126</b>		<b>888 123</b>		<b>375 003</b>	<b>42.22</b>
<b>I - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>103 089</b>		<b>67 683</b>		<b>35 406</b>	<b>52.31</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	10	369	359	97.22
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	10	369	359	97.22
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	327	242	85	35.10
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	327	242	85	35.10
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	316	127	443	349.06
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	102 772	67 810	34 962	51.56
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	166		166	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total VII</b>	166		166	
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 697	13 773	7 077	51.38
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
<b>Total VIII</b>	6 697	13 773	7 077	51.38
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	6 531	13 773	7 242	52.58
Impôts sur les bénéfices (IX)				
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	1 366 390	956 175	410 216	42.90
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	1 270 149	902 138	368 011	40.79
<b>Solde intermédiaire</b>	96 241	54 037	42 204	78.10
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>	96 241	54 037	42 204	78.10

## EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	22 262	17 487	4 775	27.31
<b>TOTAL</b>	<b>22 262</b>	<b>17 487</b>	<b>4 775</b>	<b>27.31</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	22 262	17 487	4 775	27.31
<b>TOTAL</b>	<b>22 262</b>	<b>17 487</b>	<b>4 775</b>	<b>27.31</b>

## ANNEXE

### SOMMAIRE

	page
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	7
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	8
Permanence ou changement de méthodes	8
Informations générales complémentaires	8
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	9
Etat des amortissements	9
Etat des provisions	10
Etat des échéances des créances et des dettes	10
Evaluation des immobilisations corporelles	10
Evaluation des amortissements	11
Evaluation des créances et des dettes	11
Dépréciation des créances	11
Produits à recevoir	11
Charges à payer	12
Charges et produits constatés d'avance	12
Subventions d'équipement	12
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Ventilation de l'effectif moyen	13
Valorisation des contributions volontaires	13
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Engagement en matière de pensions et retraites	13

NA = Non Applicable NS = Non significative

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

#### 1° Information au titre d'un évènement post-clôture.

La crise sanitaire liée au COVID-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement postérieur au 31 Décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est à dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.

#### 2° Information au titre de l'impact de l'épidémie de COVID-19 sur l'activité de l'entreprise postérieurement à la clôture de l'exercice.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité depuis le 1er Janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

En présence d'un impact significatif, exposé des conséquences de l'épidémie.  
En raison de sa nature de son activité, l'entreprise a dû fermer son établissement au public en date du 16 Mars 2020.

#### Incidences non chiffrables :

Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. A la date d'arrêté des comptes de l'entreprise le 12 juin 2020, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

L'entreprise a toutefois mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

Mise en place d'un programme de réduction des coûts afin de sécuriser les résultats et la trésorerie;

Recours à l'activité partielle pour l'ensemble du personnel , passage d'un temps de travail de 38 Heures avec R.T.T. à 35 Heures sans R.T.T et mise en place du télétravail pour l'ensemble du personnel, et demande d'appurement des jours restants au titre des RTT et Congés payés.

Par ailleurs, l'entreprise est de cours de négociation avec son bailleur pour un gel de ses loyers commerciaux.

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise à la date de l'arrêté des comptes l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### **Informations générales complémentaires**

##### **Provision pour risques et charges ,**

- 1° Un risque personnel constate , un rappel Pôle Emploi sur une fin de contrat de travail .
- 2° Un risque de reversement de subventions et prestations comptabilisées en produits et qui sont en attente de validation par les partenaires financiers.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 117		3 775
Installations générales agencements aménagements divers	22 829		6 250
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	84 367		119 550
<b>TOTAL</b>	<b>107 197</b>		<b>125 800</b>
Prêts, autres immobilisations financières	2 172		39
<b>TOTAL</b>	<b>2 172</b>		<b>39</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>126 486</b>		<b>129 614</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		0	20 893	20 893
Installations générales agencements aménagements divers			29 079	29 079
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			203 917	203 917
<b>TOTAL</b>			<b>232 997</b>	<b>232 997</b>
Prêts, autres immobilisations financières		467	1 744	1 744
<b>TOTAL</b>		<b>467</b>	<b>1 744</b>	<b>1 744</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>467</b>	<b>255 633</b>	<b>255 633</b>

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	9 589	4 847		14 436
Installations générales agencements aménagements divers	22 555	437		22 991
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	40 769	20 270		61 039
<b>TOTAL</b>	<b>63 323</b>	<b>20 707</b>		<b>84 030</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>72 913</b>	<b>25 553</b>		<b>98 466</b>

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	4 847				
Instal.générales agenc.aménag.divers	437				
Matériel de bureau informatique mobilier	20 270				
<b>TOTAL</b>	<b>20 707</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>25 553</b>				

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes de change	120 677	191 902	120 677		191 902
Pensions et obligations similaires	11 852	2 081	163		13 770
Autres provisions pour risques et charges	5 005				5 005
<b>TOTAL</b>	<b>137 534</b>	<b>193 983</b>	<b>120 840</b>		<b>210 677</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>137 534</b>	<b>193 983</b>	<b>120 840</b>		<b>210 677</b>
<b>Dont dotations et reprises d'exploitation</b>		<b>193 983</b>	<b>120 840</b>		

1) Perte de change = Risque reversement subventions exploitation

2) Pensions et obligations similaires = Indemnité fin de carrière

3) Autres provisions pour risques et charges = Risque personnel

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 744	0	1 744
Autres créances clients	144 711	144 711	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	454	454	
Débiteurs divers	218 669	218 669	
Charges constatées d'avance	6 824	6 824	
<b>TOTAL</b>	<b>372 402</b>	<b>370 658</b>	<b>1 744</b>

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	45 961	14 756	31 205	
Fournisseurs et comptes rattachés	132 382	132 382		
Personnel et comptes rattachés	78 897	78 897		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	47 484	47 484		
Impôts sur les bénéfices	525	525		
Autres impôts taxes et assimilés	934	934		
Produits constatés d'avance	9 317	9 317		
<b>TOTAL</b>	<b>315 500</b>	<b>284 295</b>	<b>31 205</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	32 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	10 175			

### Evaluation des immobilisations corporelles

L'application des règlements CRC n° 2004-06, n° 2002-10 et 2003-07 concernant les actifs n'a pas donné lieu à modification des plans d'amortissements. Par ailleurs, aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciel	Linéaire	1 et 3 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques		
Matériels et outillages		
Matériel de transport		
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	97 269
Autres créances	218 625
Total	315 893

1° Les prestations DAQ sont effectuées en partenariat avec :

- \* AFPA qui coordonne le DAQ CCMA
- \* CFPPA qui coordonne le DAQ Charollais
- \* IRFA qui coordonne le DAQ Chalonnais

avec d'autres partenaires :

- \* DAQ CCMA : GRETA - IRFA - IFPA
- \* DAQ Chalonnais : IRFA - AFPA-GRETA71 - SUD BOURGOGNE - IFPA
- DAQ Charollais : GRETA 71 - IFPA - CFPPA

Le montant définitif alloué à l'Association sera connu, lorsque tous les prestataires auront remonté au coordinateur de l'action, leur bilan financier et après vérifications et validations des dépenses globales. Le dépassement de l'enveloppe allouée semble désormais générer un risque de non versement en fonction des dépenses réellement engagées, par l'Association au même titre que le fonds initial Européen.

2° L'Association est mandataire de l'action UFPM (une formation pour moi c'est possible) du Charollais, en partenariat avec IFPA- GRETA 71- SUD BOURGOGNE- CFPPA - EPL Fontaines - SUD BOURGOGNE.

3° La prestation D.F.L. Chalonnais est réalisée avec le prestataire IFPA

4° Les prestations D.F.L. Creusot et Montceau, sont réalisées avec les prestataires AGIRE et CILEF

5° Les prestations D.F.L. Charollais sont réalisées avec les prestataires MISSION LOCALE du Charollais et IFPA

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

6° Les prestations UFPM Chalonnais, Creusot et Montceau sont réalisées avec les prestataires, IFPA-IRFA-GRETA-AFPA

7° Les prestations UFPM Charollais sont réalisées avec les prestataires IFPA-IRFA-GRETA-CFPPA

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 194
Dettes fiscales et sociales	64 158
Total	121 352

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		6 824
Total		6 824
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		9 317
Total		9 317

### Subventions d'équipement

Les subventions d'investissement ne sont pas réintégrées au compte de résultat, compte tenu de l'absence d'engagement de renouvellement du financeur.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**

#### **Effectif moyen**

17,10 Equivalents temps plein (base heures travaillées , base annuelle 1820,04 Heures)

#### **Valorisation des contributions volontaires**

L'Association a estimé les heures de bénévolat à 550 heures.

En considérant un taux horaire de 26,74 Euros et un taux de charges patronales de 51,37 % l'estimation du bénévolat peut-être de 22261,99 Euros.

### **- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

#### **Engagement en matière de pensions et retraites**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.  
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite, l'indemnité de fin de carrière, peut-être estimée à 13770 €.

Une provision pour charge a été comptabilisée au titre de cet exercice, pour 2081€. et une reprise de provision a été effectuée pour 163 €.

La méthode retenue est la méthode rétrospective prorata temporis, en retenant :

- La table règlementaire TV 88,90
- Augmentation annuelle salaire 1 %
- Rotation de personnel 1 %
- Taux actualisation de 2,25 %

